

# Étude sur les effets du numérique sur les métiers de l'urbain

## **Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la réalisation d'une enquête sur l'impact du numérique sur les métiers de l'urbain, en France, au sein des secteurs publics et privés.

## **Présentation du commanditaire : École urbaine de Sciences Po et chaire Villes et numérique**

Fondée en 2015, l'École urbaine s'intéresse à tous les défis des sociétés contemporaines qui se croisent dans la ville : inégalités croissantes, développement économique, conflits, hybridation culturelle, relations entre gouvernants et gouvernés, démocratie et choix collectifs, accumulation de données et de technologies, pollution, police, mobilité, financiarisation, etc. L'objectif est de former ceux qui transformeront le monde à travers la ville, en utilisant une approche structurée, professionnelle, critique et comparative.

Les politiques des territoires et de la ville s'élaborent partout, dans le public comme dans le privé, à l'échelle locale comme internationale. Les formations de l'École urbaine préparent étudiants et professionnels à la gouvernance urbaine sous toutes ses formes.

Lancée en 2017 au sein de l'École urbaine, en collaboration avec le Centre d'études européennes et de politiques comparées de Sciences Po, la chaire Villes et numérique vise à développer les recherches et les enseignements sur l'effet des nouvelles technologies sur la gouvernance urbaine. Alors que les villes sont engagées dans des transitions numériques et environnementales, la chaire interroge les transformations de la gouvernance urbaine liées à ces processus. Elle prend pour objet l'analyse des changements à l'œuvre dans la mise en œuvre des politiques publiques, les modes de vie des habitants, la recomposition du capitalisme urbain et la construction des marchés du numérique urbain, les stratégies des entreprises et leur régulation, les mobilisations sociales, etc. La chaire Villes et numérique a pour ambition de positionner Sciences Po et l'École urbaine au cœur de la recherche et du débat public sur les transformations des villes par le numérique.

La chaire Villes et numérique bénéficie du soutien de La Poste, RTE et la Caisse des dépôts.

## **Contexte de l'étude et questions de recherche**

Depuis une quinzaine d'années, le numérique transforme progressivement les organisations urbaines. Le développement des technologies dans l'espace public, la prolifération de données, l'apparition de nouveaux acteurs dans le champ urbain, l'évolution des pratiques des citoyens équipés par le numérique, ou encore la modernisation des administrations par le numérique ont fait émerger de nouveaux enjeux pour la gouvernance territoriale. Ces dynamiques induites par le numérique ont fait évoluer les métiers de l'urbain. D'une part, de métiers inédits ont émergé au sein des organisations publics et privés pour répondre à ces besoins (chief digital officer, chief data officer, data scientist, IA manager, etc.). D'autre part, les nouvelles compétences nécessaires pour traiter ces enjeux interrogent les expertises et les périmètres des métiers traditionnels des managers urbains.

Dans ce contexte, la chaire Villes et numérique émet cet appel à recherche pour répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les effets du numérique sur les professions urbaines (compétences, organisation du travail, carrières, etc.) ?
- Quels sont les savoirs et les savoir-faire liés au numérique attendus pour les managers urbains ?
- Quels sont les besoins en compétences et en expertise identifiés par les professionnels de l'urbain ?

L'objectif de cette recherche est double. Elle doit à la fois apporter des réflexions au débat académique sur les effets du numérique sur les organisations et les métiers de l'urbain, mais également de fournir des pistes de réflexion pour adapter les formations initiales et continues de l'École urbaine de Sciences Po à ces enjeux du numérique.

## **Méthodologie**

L'étude doit analyser les effets du numérique sur les professions urbaines, au sein des secteurs public et privé. Il est attendu que soient étudiés à la fois les nouveaux métiers qui émergent au sein des organisations, mais également l'impact du numérique sur les métiers traditionnels de l'urbain (évolution du périmètre, compétences, savoir-faire, etc.).

La recherche devra s'appuyer sur la littérature académique et se baser sur des matériaux empiriques originaux. Elle pourra mobiliser des matériaux quantitatifs (questionnaire, webscraping, analyse de fiches de poste, etc.) ou qualitatifs (entretiens semi-directifs, focus groups, etc.). L'École urbaine de Sciences Po pourra faciliter le cas échéant la mise en relation avec ses associations d'anciens étudiants, des professionnels partenaires ou des organisations professionnelles.

Les livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport de recherche, comprenant une synthèse de l'étude
- Un document de communication, qui sera présenté lors de la restitution finale de l'étude

L'ensemble des livrables seront publiés sur le site de la chaire Villes et numérique de Sciences Po.

## Garanties

Il est rappelé en tant que de besoin que le titulaire garantira Sciences Po Paris du respect de l'ensemble de la réglementation applicable, notamment en matière de protection des données personnelles (CNIL) et du RGPD.

## Calendrier prévisionnel

Soumission des propositions : 28 avril

Notification du titulaire : 5 mai

Réunion de lancement : 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai

Réunion intermédiaire : Fin juin

*D'autres réunions intermédiaires pourront être programmées en cas de besoin*

Remise de la première version des livrables : 1<sup>er</sup> septembre

Relecture et retours : 8 septembre

Envoi de la version finale : 20 septembre

Réunion de restitution : 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre

Paiement : 30% à la signature du contrat (mai 2023) ; 70% à l'envoi de la version finale (septembre 2023)

## Proposition

La proposition doit inclure les éléments suivants :

- La compréhension du contexte de l'étude
- Une problématisation et une proposition méthodologique
- Le calendrier prévisionnel et la liste des livrables
- Le CV des membres de l'équipe, incluant leurs publications majeures

Merci de soumettre votre proposition **avant le 28 avril 2023** par email à [antoine.courmont@sciencespo.fr](mailto:antoine.courmont@sciencespo.fr)

## Financement

Le budget maximal alloué pour le projet est de 35 000 euros TTC.

## Comité de sélection

Toutes les propositions seront examinées par le comité de sélection. Le comité de sélection pourra demander un échange en visioconférence en cas de besoin de clarification sur des éléments de la proposition.

Le président du comité de sélection est Tommaso Vitale, doyen de l'École urbaine de Sciences Po. Le comité de sélection est également composé de :

- Antoine Courmont, directeur scientifique de la chaire Villes et numérique
- Des membres de la faculté permanente de Sciences Po et de l'École urbaine